

Accompagner

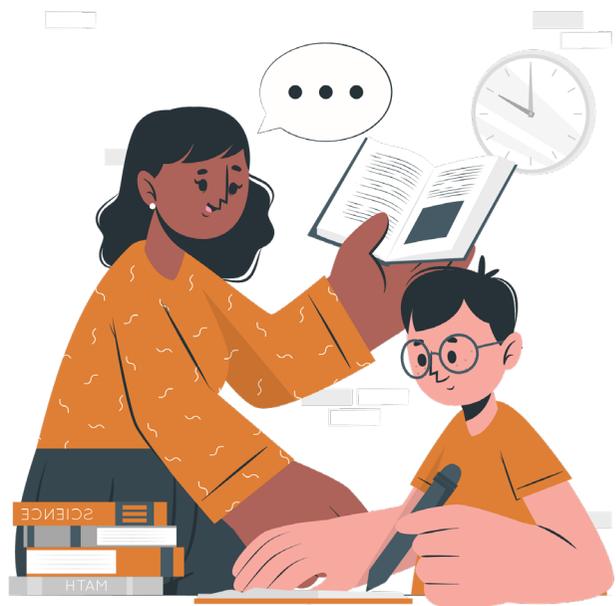
et conseiller les équipes éducatives et pédagogiques

Intervenir

dans le cadre de formations

Élaborer

et mettre à disposition des ressources pour les adaptations scolaires



LES TROUBLES NEURODÉVELOPPEMENTAUX C'EST QUOI ?

- ↳ Troubles du spectre autistique
- ↳ Déficits intellectuels
- ↳ Troubles de la communication
- ↳ Troubles déficitaires de l'attention avec/sans hyperactivité
- ↳ Troubles « Dys »



Dans toute l'académie de Besançon

- ↳ entretiens
- ↳ échanges téléphoniques ou par mails
- ↳ observations en classe
- ↳ transmission de documents



POUR QUI ?

Pour les équipes éducatives et pédagogiques des établissements du premier et du second degré, concernés par la scolarité des élèves présentant des troubles neurodéveloppementaux.

*pour les troubles du spectre autistique, les équipes sollicitent les professeurs ressource de chaque département

AVEC QUI ?

- les familles
- les équipes pédagogiques
- les pôles ressources
- les services médico-sociaux et hospitaliers
- les praticiens libéraux



DÉMARCHE



Adressage de la demande par courriel à la PRTND (avec copie au chef d'établissement ou à l'IEN de circonscription).

Renseignement – à réception – du dossier d'étude de situation (transmis par la PRTND).

Analyse de la situation en lien avec les différents acteurs (en particulier les services départementaux de l'école inclusive).

Mise en œuvre des modalités d'accompagnement au regard des objectifs définis.

Suivi de la situation en lien avec les différents acteurs (chef d'établissement, IEN de circonscription, services départementaux de l'école inclusive, équipes...).



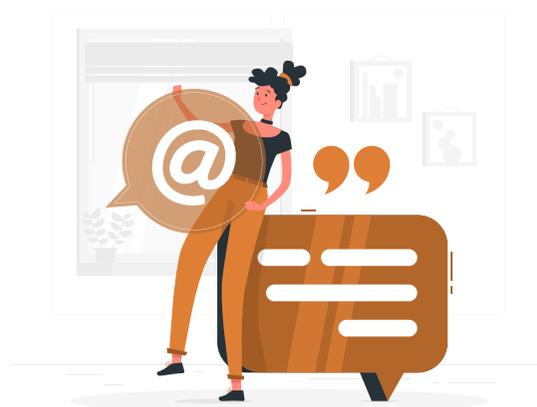
CONTACTEZ-MOI!

Anne Bresteau
Enseignante spécialisée

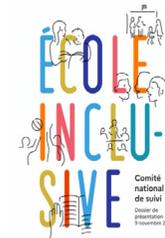
Rectorat de l'académie de Besançon
5 Rue du Général Sarrail
25000 Besançon

 03 81 65 73 50

 ce.prtnd@ac-besancon.fr




**ACADÉMIE
DE BESANÇON**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



PROFESSEURE RESSOURCE

Troubles
neurodéveloppementaux*



*PRTND